

SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le mardi 16 novembre à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de GRAINVILLE-SUR-ODON, en séance publique, sous la présidence d'Emmanuel MAURICE, Maire.

Membres présents :

Emmanuel MAURICE – Patrick DENOYELLE - Jean-Luc FAVREL – Audrey DAHOUX - Mickaël VILLY – Christel ROGER - Marie-Paule GERVAIS – Florent TREHET - Sylvie LEGOND - Céline ADAM - Corinne JOKIC - Loïc CADOR - Jocelyn BUFFARD.

Membres absents excusés :

Kylian CACHARD donne pouvoir à Emmanuel MAURICE
Nathalie DRIAUX

Le Conseil Municipal est composé de 15 membres en exercice, 13 membres sont présents.

Secrétaire de séance : Mickaël VILLY

Objet : APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2021

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal, le compte-rendu de la réunion du 11 octobre 2021. Aucune remarque n'ayant été formulée, il est approuvé à l'unanimité.

Objet : TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES AU 1^{ER} JANV. 2022

Monsieur le Maire propose de revoir les tarifs des locations des salles communales au 1^{er} janvier 2022, il rappelle les tarifs actuellement en vigueur.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE, d'augmenter les tarifs des locations des salles communales, pour tous les contrats signés à compter du 1^{er} janvier 2022, comme suit :

Salle polyvalente de la mairie :

HABITANTS :	GRAINVILLE	HORS GRAINVILLE
WEEK-END	190 € - acompte : 95 €	300 € - acompte : 150.00 €
VIN D'HONNEUR EN WEEK-END	80 €	100 €
JOURNEE ISOLEE EN SEMAINE	80 €	100 €
Forfait déchets ménagers laissés sur place ou mal triés	50 €	50 €
Forfait nettoyage	150 €	150 €

Le conseil municipal maintient les principes suivants :

- Au-delà de 2 locations par an, les familles Grainvillaises se verront appliquer les tarifs appliqués aux habitants extérieurs.
- Gratuité pour les associations Grainvillaises et R.P.I.. pour 1 location occasionnelle par an (à but lucratif : repas, spectacles...)
- Ateliers cuisine et couture proposé par Mondrainville Loisirs : 10€ par atelier, facturation annuelle.

Salle de la 15^{ème} division écossaise :

HABITANTS :	GRAINVILLE	HORS GRAINVILLE
VIN D'HONNEUR EN WEEK-END	80 €	100 €
JOURNEE ISOLEE EN SEMAINE	80 €	100 €
Forfait déchets ménagers laissés sur place ou mal triés	50 €	50 €
Forfait nettoyage	150 €	150 €

Le conseil municipal maintient les principes suivants :

- Au-delà de 2 locations par an, les familles Grainvillaises se verront appliquer le tarif appliqué aux habitants extérieurs.
- Gratuité pour les associations Grainvillaises et R.P.I.. pour 1 location occasionnelle par an (à but lucratif : repas, spectacles...)

Dit que la réservation sera effective après règlement par l'organisateur d'un premier versement, à titre d'arrhes, correspondant à 50 % du montant complet de la location.

Objet : RUES LOTISSEMENT « LE CLOS ST PIERRE »

Dans le cadre du lotissement « le Clos St Pierre », le groupe de travail a échangé afin de proposer des noms de rues.

Madame l'adjointe au Maire propose aux membres du conseil municipal les noms des rues retenus :

- rue Jean de La Fontaine
- rue Charlemagne

Par ailleurs Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L 2213-28 du CGCT aux termes duquel « Dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune. L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire qui doit se conformer aux instructions ministérielles ».

Il appartient dorénavant d'attribuer les numéros des rues.

Rue Jean de La Fontaine

LOT 1 →N°7	LOT 2 →N°5	LOT 3 →N°3	LOT 10 →N°1
------------	------------	------------	-------------

Rue Charlemagne

LOT 4 →N°1	LOT 5 →N°3	LOT 6 →N°5	LOT 7 →N°6
LOT 8 →N°4	LOT 9 →N°2		

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE de valider ci-dessus ces propositions de noms de rue ainsi que la numérotation.

Informations et questions diverses :

Opération cœur de Bourg :

* Point sur les travaux :

- Réalisation du réseau d'eau pluvial et démarrage de la pose des premiers éléments granit sur le parvis de la mairie (mur / escaliers / lignages)
 - Réalisation des bordures et préparation du cheminement du quai bus rue de la 15^{ème} division écossaise
 - Coulage des dernières zones de béton de la rue de la Libération
- Présentation auprès des élus d'un nouveau système de passage piéton de la Sté « EQUIPAVENUE », basé sur la détection du piéton par un avertissement lumineux pouvant fonctionner de jour et de nuit. Ce système pourrait être posé sur le plateau surélevé qui serait situé à côté de la mairie. Selon le modèle choisi, le coût est estimé entre 4 000 et 6 000 euros.

* Point sur les subventions "travaux cœur de bourg" :

ORGANISMES FINANCEURS	SUBVENTIONS	DATE ACCORD
DETR (Préfecture)	558 040.00 €	04/06/2021
ARD (Département)	96 100.00 €	29/10/2021
AESN	78 172.00 €	27/10/2021
APCR (Département)	80 000.00 €	18/10/2021
Région Normandie : 2 arrêts bus	32 704.00 €	Présentation en commission le 20 décembre 2021
Région Normandie : voie douce sous contrat de territoire : CCVOO	46 929.89 €	Présentation en commission le 20 décembre 2021
AMENDES DE POLICE (Département)	60 000.00 €	Présentation en commission le 22 novembre 2021 (phase 1 : délibération prise en 2020)
	60 000.00 €	En attente : (phase 2 : délibération prise en 2021)
	60 000.00 €	En attente : (phase 3 : délibération à prendre en 2022)

Ruisseau du lotissement les Grandes Terres 1

En accord avec la DDTM, le ruisseau du lotissement devait être busé par Edifides. Ce projet a été soumis à l'Office français de la biodiversité. Une réunion a eu lieu en mairie et sur site, la responsable locale de l'OFB refuse le busage du ruisseau et estime que la vie aquatique est en phase de reprise. Une étude et un devis vont désormais être demandés pour renaturer les berges du ruisseau.

Point sur le bulletin municipal

Encarts publicitaires :

Les entreprises qui avaient répondu l'année dernière ont été contactées pour l'insertion de l'encart publicitaire sur le prochain bulletin municipal et ont répondu favorablement dans la majorité.

Les recettes de la régie publicitaire devraient être similaires à celles de l'année dernière.

Nouveau dispositif pour les sacs déchets verts en mairie

La régie des sacs déchets verts :

Il a été décidé de stopper la régie dans les communes du territoire de la communauté de communes. Il est prévu de faire un suivi des retraits des sacs en mairie sur un tableau, en contrepartie l'utilisateur devra signer « cette commande » sur ce tableau. Par la suite, la facturation sera établie et transmise auprès de l'utilisateur via le service déchets ménagers de la communauté de communes.

Projet de pacte financier et fiscal de la Communauté de Communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon

Jeudi 18 novembre prochain à 19h00, les représentants de la C.C.V.O.O. présenteront les principaux investissements envisagés par l'EPCI et sur les conséquences pour les communes et pour les contribuables.

Entretiens professionnels

Les entretiens auront lieu le 23 et 25 novembre 2021. Il est prévu de reconduire l'attribution d'un chèque cadeau d'une valeur de 150 euros auprès des 9 agents.

Présentation du triporteur communal auprès des élus

Le triporteur acquis depuis peu a été utilisé à 4 reprises par Jordan LEVRARD agent communal pour la collecte des papiers sur la voirie et pour la distribution du grainville-infos.

Projet implantation carrefour market

Une nouvelle étude concernant l'implantation éventuelle d'un "Carrefour contact" (zone 1AUe, située en bordure de la D139) va être menée par les services de l'enseigne Carrefour.. Ce projet ne pourra pas aboutir, cependant une nouvelle étude pourrait s'orienter vers un carrefour contact.

Date à retenir :

- 17 novembre 2021 : signature pour l'achat du terrain Jourdan
- 19 novembre 2021 : vaccination par l'association de l'UMPS auprès des 65 ans et +.
- 4 décembre 2021 : Téléthon
- 13 décembre 2021 : prochain conseil municipal
- 7 janvier 2022 : vœux de la municipalité

La séance est levée à 20h30